

## **Procès verbal du conseil d'école n°1**

**Lundi 4 novembre 2024**

**17h-19h**

### **Présents :**

Enseignants : Mme ARAGO-ABELLA, Mme MAHE, M. DARRE, Mme DUPOUY et Mme GARCIA

Mairie : M. DELCOUDERC, Mme BARREIRA

Parents d'élèves : Mme BOURDET LEFAUCHEUR, Mme DE MAILLARD, Mme GOUZOUAU

### **Excusés :**

IEN : M.RESPAUD

Mairie : M.SACAREAU

ALAE : Mme MAS

### **Absents :**

Membre du RASED : Mme Anne FOURNIER

DDEN : pas de DDEN actuellement

## **1. Présentation de la nouvelle équipe**

A la rentrée, 3 nouveaux enseignants sont arrivés sur l'école :

- Mme MAHE Annick, classe 1, avec des GS
- M. DARRE Jean-Christophe, classe 4, avec des MS et des GS
- Mme DUPOUY Corinne, classe 3, avec des PS et des MS
- Mme GARCIA Alexandra, qui est en classe 3 en tant que décharge de direction tous les mardis
- Mme ABELLA-ARAGO est restée dans la classe 2 avec des PS et des MS.

Ces enseignants sont accompagnés par 3 ATSEMs qui tournent sur les classes dans la journée, avec un emploi régulier chaque jour :

- Mme Sandrine RANDE, Atsem à plein temps qui partira en retraite à la fin du mois de novembre et sera remplacée par 2 personnes à mi-temps
- Mme Océane DELADGE, en poste d'Atsem depuis l'an passé à plein temps sur l'école
- Mme Charlène ALLIBERT, en poste d'Atsem depuis cette rentrée à plein temps.

L'école accueillant un élève en situation de handicap, une AESH, Mme Hélène ALLAIS, est aussi présente dans l'équipe 3 matinées par semaine, dans la classe 1, pour accompagner cet élève.

## **2. Rentrée scolaire 2024 et effectifs**

A la rentrée de septembre 2024, les effectifs étaient de 83 élèves (+2) :

- PS : 23
- MS : 31
- GS : 29 + 2 arrivées en cours de ce 1<sup>er</sup> trimestre

Répartis en

- Classe 1 : 20 GS
- Classe 2 : 11 PS et 10 MS
- Classe 3 : 12 PS et 10 MS
- Classe 4 : 11 MS et 11 GS à la date du jour.

2 arrivées supplémentaires sont prévues à la rentrée des vacances de Noël en GS. Afin d'équilibrer les classes, ils iront chez Mme MAHE.

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2025 sont de 87 élèves :

- PS : 33
- MS : 23
- GS : 31

La répartition des élèves dans les classes sera donc modifiée à la rentrée prochaine.

L'équipe enseignante devrait rester stable. La présence d'une Atsem par classe (soit 4 Atsems à plein temps) faciliterait l'organisation des emplois du temps de l'école et permettrait de meilleures conditions d'apprentissage dans les classes à double niveau.

- Pas d'évolution en ce sens prévue ...
- Départ d'une atsem très expérimentée fin novembre ( départ en retraite de Mme RANDE ) ce qui sera difficile pour la réorganisation de l'équipe ( remplacée par une atsem et un personnel mairie, toutes deux à mi-temps « lundi mardi mercredi » et « jeudi vendredi » )
- L'école recherche encore un service civique

## **3. Règlement intérieur**

Des modifications ont été apportées au règlement intérieur.

Après lecture et vote à main levée, le règlement intérieur est accepté à l'unanimité.

Il sera diffusé par voie électronique aux familles pour lecture et la signature sera validée par un coupon à remplir et signer dans le cahier de liaison.

## **4. Motion pour la semaine de 4 jours ( rentrée sept 2025 )**

Après lecture de la motion pour la semaine à 4 jours rédigée et signée par l'équipe enseignante, et après discussion, les membres du conseil d'école proposent de fixer une réunion préparatoire à la décision finale le mardi 10 décembre 2024 ( date à confirmer) afin de faire une première proposition suite aux échanges entre les différents partenaires. Cette dernière sera soumise aux votes des membres d'un conseil d'école extraordinaire le mardi 7 janvier 2025 ( date à confirmer ). La date limite de remontée de la décision est fixée par le DASEN le vendredi 10 janvier 2025.

## **5. Sécurité de l'école**

La collaboration entre la directrice, l'équipe enseignante et les personnels techniques de la mairie ainsi que le responsable élu chargé de la sécurité, M. BRON, a été mise en place dès le début de l'année et des échanges ont lieu régulièrement.

Le **1<sup>er</sup> exercice incendie** a eu lieu le mardi 17 septembre à 10h20. Le personnel et les élèves étaient prévenus. L'évacuation des locaux s'est fait en moins de 2 minutes. Le bilan de cet exercice a été envoyé à l'inspection et le registre de sécurité rempli avec M. TRIS responsable technique de la Mairie.

Il est prévu d'inviter les représentants de parents d'élèves au prochain exercice qui devrait être organisé début février.

**Les exercices PPMS Intrusion et PPMS risques majeurs** seront organisés après la mise à jour des documents et du matériel nécessaires ; une concertation avec les services de la mairie est en cours.

Certains exercices seront mis en place sur des temps impliquant la présence des personnels des services périscolaires.

## **6. Coopérative scolaire et financements**

### **BUDGETS**

La mairie verse :

- 30€ par élève pour les commandes de matériel pédagogique, soit 2460€ pour 2024
- 157,92€ de ramettes de papier A4 et A3
- 600€ pour le transport
- 1000€ pour l'achat de matériel collectif
- 510€ budget pour Noël
- 595€ de subvention coopérative

**TOTAL : 3745 € (hors subvention coop)**

Les commandes des classes 3 et 4 sont en cours, la commande de la classe 1 est en cours de livraison et des achats de matériel collectif pour les activités sportives et pour la mise en place des jeux de cour sont prévus d'ici fin novembre afin d'utiliser les budgets attribués aux enseignants pour cette année civile. La collaboration avec le service comptabilité est bien établie.

Le budget transport est insuffisant pour couvrir les sorties prévues cette année scolaire : ce qui reste pour cette période, sera utilisé pour la sortie au cinéma du mardi 26 novembre 2024 (2 bus pour Fonsorbes, devis en demande).

Le spectacle de Noël est prévu le lundi 16 décembre 2024 : le coût total de 550€ pour 2 représentations de la compagnie Fabulouse est pris en charge pour 510€ par la mairie et 40€ par la coopérative scolaire.

Les achats de cadeaux collectifs de classe et/ou d'école sont pris en charge par la coopérative scolaire.

Compte-tenu de l'augmentation des prix du matériel pédagogique et de la papeterie, est-il envisagé une hausse de ces budgets pour la prochaine année ?

Par ailleurs, il est demandé aux familles de fournir des ramettes de papier A4, ainsi que certains cahiers ; pourrait-on envisager que les commandes de ramettes de papiers (A4 et A3, voire couleurs) soit prises en charge par le budget mairie (en sus du budget attribué pour les commandes) ?

- Demande à étudier mais contexte très difficile pour les municipalités

## **COOPERATIVE SCOLAIRE**

Mme ABELLA-ARAGO est mandataire de la coopérative scolaire, affiliée à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole. Elle est seule habilitée à signer les chèques (sur présentation de factures), elle gère la comptabilité de la coopérative scolaire et vérifie la bonne tenue des comptes.

Le compte-rendu financier a été envoyé à l'OCCE qui l'a validé.

La mairie versant une subvention à la coopérative de l'école (595€ en 2024), une copie du compte-rendu financier validé lui est envoyée.

L'Association Foyenne des Parents d'Elèves participent aussi au financement de la coopérative, grâce à des actions réalisées au profit des écoles ( 1665 € en 2023/24 ).

Mme ABELLA-ARAGO présente le **bilan financier** :

**au 31/08/2024, le solde du compte était positif de 3671,18€.**

Certaines dépenses ont été enregistrées depuis :

- ✓ Affiliation à l'OCCE : 225,90€
- ✓ Achat de jeux : 199€
- ✓ Factures d'achat spécifiques aux classes : 271,44€

La coopérative scolaire est un moyen de financer des sorties scolaires, des spectacles, des achats spécifiques (livres, jeux, petits matériels spécifiques pour les classes ...)

Une participation financière des familles va être proposée pour cette année, suite à l'approbation à l'unanimité de cette proposition par les membres du conseil d'école. Une proposition de 2<sup>ème</sup> participation de la part des familles pourrait être envisagée au second semestre de cette année scolaire.

L'équipe enseignante remercie l'ensemble des partenaires qui, par leurs dons et leur subvention, participent à la mise en place et au bon fonctionnement des projets de l'école.

## **AUTRES FINANCEMENTS**

Les photos individuelles auront lieu le vendredi 8 novembre le matin. Elles donnent lieu à un reversement par le photographe d'une partie de la somme totale des achats faits par les familles. Les familles sont averties par mot dans le cahier de liaison.

Le même procédé aura lieu avec la photo de classe, qui est prévue le mardi 27 mai 2025, le matin.

## **7. ENT**

Un Espace Numérique de Travail existe sur l'école depuis plusieurs années grâce au financement des outils numériques des écoles par la Mairie. Il va être utilisé de plus en plus à compter de ce mois de novembre. Ce délai d'utilisation est lié à plusieurs facteurs :

- les enseignants nouvellement nommés sur l'école ne connaissant pas cet outil auparavant ont besoin de temps pour se l'approprier.
- les documents d'autorisations nécessaires à l'utilisation de cet outil numérique ont été remis aux familles après concertation en conseil des maîtres, et certains ne sont pas encore revenus ...

Les enseignants sont libres d'utiliser l'ENT en fonction de leur propre fonctionnement de classe et des projets qu'ils jugent nécessaires de partager via cet outil numérique. Le conseil des maîtres considère que le cahier de liaison reste pour le moment l'outil principal de communication entre les familles et l'école.

## **8. Projets pédagogiques**

### **NOËL**

Lundi 16/12 spectacle de la compagnie Fabulouse « l'igloo fantastique »  
Mercredi 18/12 chorale de Noël et goûter de Noël pour les élèves en présence des parents invités et de la mairie (qui offre le goûter)

### **Ecole au cinéma ( cinéma de Fonsorbes )**

Mardi 26/11 Capelito fait son cinéma  
Mardi 4/02 Petits contes sous l'océan  
Mardi 8/04 La colline aux cailloux

Les entrées sont de 3,50€ par élève et les devis des 2 bus pour le cinéma de Fonsorbes sont demandés. Une participation sera demandée aux familles.

### **Projets intergénérationnels**

- ❖ Avec l'EHPAD et le CCAS : plusieurs rencontres et échanges sont prévus dans l'année, le 1<sup>er</sup> autour de la réalisation de pantins de Noël au visage des élèves et des résidents de l'EHPAD
- ❖ Avec la crèche, le RAM et l'association Bisounours : à partir de janvier, des ateliers sont prévus où les futurs élèves de l'école seront accueillis sur l'école pour des temps d'ateliers et de jeux

### **La ferme**

Lundi 24/03 et vendredi 11/04, par 2 classes, tous les élèves de l'école iront passer une journée à la ferme pédagogique des Balances. Un projet de cycle sur l'exploration du vivant sera donc mis en place.

### **Kermesse de l'école**

Un spectacle « danses et chants » sera proposé aux parents d'élèves à cette occasion.

## **9. Travaux, ménage et restauration**

### **TRAVAUX**

La collaboration avec les personnels techniques est régulière et très suivie. Nous les remercions pour la prise en compte de nos demandes. Certains travaux nécessitent des financements et sont donc différés dans le temps.

- La plaque au sol dans la cour devant la porte de la classe 4 est très glissante par temps de pluie et la serrure extérieure ne peut toujours pas fermer. Quand sont prévues les réparations ?
  - solliciter M.TRIS à nouveau
- Un réaménagement des espaces extérieurs a été envisagé afin de profiter au mieux des différentes parties que peut proposer la cour de récréation : l'espace herbeux devant la cantine pourrait être exploité, si le grillage avec portillon était déplacé et l'espace sécurisé. Peut-être pourrait-on aussi récupérer une partie du jardin au fond de la cour, en déplaçant les grillage et portillon proches de l'ALAE ?
  - voir avec M.BRON et M.TRIS pour validation
- L'aménagement des classes (investissement exceptionnel) étant à la charge de la mairie, une demande de tables supplémentaires avec les chaises assorties a été faite afin de subvenir aux besoins des nouveaux élèves de GS.
  - Faire une demande d'achat exceptionnel auprès de la mairie qui sera débattue en conseil municipal et défendue par M. DELCOUDERC
- Des difficultés se posent pour stocker le matériel : un seul petit débarras est déjà très rempli, les placards des classes et des couloirs aussi. Des étagères ont été demandées dans une classe pour ranger du matériel et libérer de l'espace au sol pour accueillir les élèves dans un espace mieux aménagé et plus confortable. Un complément de tableau est aussi souhaité dans la classe 1 pour l'écriture des GS. La BCD a été réaménagée, mais l'espace reste petit et les chaises ont dû être récupérées ...

## **MENAGE**

Le ménage est fait dans l'école le matin par du personnel de la mairie. Les Atsems et ce personnel se partagent les espaces et les tâches ménagères. Une rotation des personnels semble avoir lieu, car le ménage n'est pas toujours réalisé de la même manière ni aux mêmes horaires. De plus la répartition des tâches entre personnel de ménage et Atsems (descente des chaises, mise en place du matériel scolaire...) pose quelques problèmes pour l'installation des classes par les enseignants le matin, avant l'arrivée des élèves.

- Les atsems arrivant à 8h30 et devant descendre toutes les chaises, les enseignants n'ont pas le temps d'installer correctement les ateliers d'accueil du matin qui sont déjà des temps d'apprentissages
- En raison du turn-over des personnels, les classes ne sont pas toujours préparées de la même façon (volets levés ou pas, fenêtres ouvertes ou pas, portes ouvertes ou pas, tapis de sol relevés ou pas, ... ) : rappel du protocole au personnel de ménage pour harmoniser les attentes

Le « grand » ménage est prévu 2 fois par an : aux vacances de Noël et aux vacances d'été. Une demande a été faite auprès de Mme BARREIRA pour que ces temps de ménage soient organisés en amont afin que cela corresponde aux attentes des enseignants et aux possibilités des personnels de la mairie.

## **RESTAURATION**

L'Activité Pédagogique Complémentaire est obligatoire et son organisation est décidée en conseil des maîtres. Elle a lieu de 11h55 à 12h25. Cela implique donc une modification de l'organisation du temps périscolaire pour certains élèves. Chaque période, un tableau est établi pour indiquer quels élèves sont pris en charge et quels jours.

Les enseignants remercient le service de restauration et l'ALAE pour leur collaboration dans cette organisation, même si cette dernière nécessite quelques jours d'adaptation à chaque période.

## **10. ALAE**

Pas de représentants de l'ALAE ...

Les réponses aux demandes des parents d'élèves sont transmises par la directrice (cf. point 11) à la demande de Mme MAS.

La mairie précise pour répondre aux questions liées à la restauration, que des commissions cantine sont prévues 2 fois par an : en décembre et juin.

## **11. AFPEL**

Voici les questions qui sont remontées de la part des parents:

### **\* Arrêt des sucettes à l'école**

Lors de la réunion du début d'année vous avez évoqué vouloir arrêter dès janvier les sucettes à l'école.

=> Pourquoi ? Sieste comprise ? Le sentiment des parents est que ça paraît assez brutal pour des enfants de 3 ans.

*Le langage oral est une priorité de l'école maternelle. De nombreux enfants sont concernés par des problèmes d'élocution, d'articulation, d'oralisation... La sucette n'étant pas un objet obligatoire sur le temps scolaire et son utilisation ne favorisant pas le développement du langage tel qu'il est attendu à l'école, son utilisation n'est permise qu'au moment de la sieste. Or, **à partir de la moyenne section** où les activités langagières sont plus structurées et les compétences attendues sont plus précises, même si un temps de repos est proposé, la sucette n'apparaît plus indispensable ; c'est pour cela, qu'à compter du mois de janvier, les élèves de moyenne section seront responsabilisés et n'utiliseront plus la sucette à l'école.*

### **\* Projets de rentrée**

Lors de cette même réunion de rentrée, Nathalie (l'enseignante de notre enfant) nous a exposé pleins de projets (dont l'intervention des parents en classe pour participer à la vie de celle-ci) qui ont été mis en stand by dans un premier temps, puis stoppés sans explication. => Pourquoi ? (la transmission de ces informations a été faite par le cahier de liaison)

*Mme ABELLA-ARAGO est libre d'organiser les projets de classe qu'elle souhaite. L'aide ponctuelle des parents dans certaines activités est possible. Mais cela nécessite de demander des autorisations à notre hiérarchie et de préciser les rôles de chacun, l'accueil des parents (comme de tout autre intervenant) sur le temps scolaire étant réglementé.*

### **\* Projets**

Est-ce que les projets habituels auront lieu cette année : passerelle avec la crèche, liaison intergénérationnelle avec l'EHPAD, chorale de Noël, fête du printemps ... ?

Est ce qu'une passerelle avec l'école élémentaire est prévue pour les GS? Aller visiter l'école, y passer une récré, rencontrer les enseignants, y faire un repas,...

*Certains projets sont reconduits, même si l'organisation est parfois modifiée. D'autres projets sont mis en place (cf. point n°8)*

*La liaison GS/CP étant un axe de travail obligatoire des équipes enseignantes, la « passerelle » sera établie, même si la forme exacte de cette liaison entre l'école maternelle et l'école élémentaire n'est pas encore exactement définie à ce jour. Les directrices ont prévu une réunion pour établir un premier lien suite aux évaluations nationales qui fixent des perspectives pédagogiques à mettre en œuvre dans le cadre de cette liaison.*

**\* Cantine (nous allons faire suivre cette question à l'ALAE)**

A la cantine est ce que les serviettes en tissu pourraient être une alternative aux serviettes en papier dans l'optique d'une réduction des déchets. Les serviettes en tissu (avec élastique pour favoriser l'autonomie) pourront être fournies par les parents. Comment sont accompagnés nos enfants au moment de la cantine ? Quelqu'un est-il chargé de veiller à ce que l'enfant ait « correctement » mangé ? (pas que du pain et du fromage par exemple) et de nous en faire part si ce n'était pas le cas ?

- Restauration : serviette en tissu possible si casiers dédiés posés par la mairie
- Alae : pas possible à ce jour

**\* Dates des événements**

Serait-il possible de communiquer au plus tôt les dates d'événements où les parents seront conviés ? Je pense notamment au spectacle de Noël car il faut planifier rapidement par rapport au travail ...

Serait-il possible de prévenir tous les parents quand va avoir lieu la/les photo(s) de classe ?

*Les dates des événements auxquels les enfants participent et auxquels les parents sont éventuellement conviés, sont toujours inscrites sur les mots d'information collés dans le cahier de liaison. Elles ne peuvent être données que lorsqu'elles sont sûres et en général suffisamment à l'avance pour permettre aux familles de s'organiser.*

**\* Question programme**

Pensez-vous appliquer le programme d'éducation à la vie affective et sexuelle imposé par l'État ? => est-ce applicable en maternelle ?

Si oui, quand et avec quel contenu et quels intervenants ?

Je suis inquiète car ce contenu est controversé et ne peut pas être délivré par n'importe qui, surtout sans en informer les parents comme ça a été fait dans beaucoup d'endroits.

*Les nouveaux programmes de l'école maternelle n'entreront en vigueur qu'à compter de la rentrée 2025. L'enseignement qui est prévu dans le cadre des programmes est toujours adapté à l'âge des élèves :*

« pour les plus jeunes élèves, à l'école maternelle (cycle 1) et dans les premières années de l'école primaire (cycle 2), l'éducation à la vie affective et relationnelle se développe à partir de la considération du corps, des émotions et des règles de la vie collective. L'ensemble des activités et des apprentissages inscrits dans le programme permet aux élèves de découvrir et d'expérimenter leurs propres capacités, ainsi que les conditions élémentaires du respect de soi et des autres ;

Se connaître, vivre et grandir avec son corps Apprendre à connaître son corps ; comprendre ce qu'est l'intimité. Découvrir les différents sens et les mobiliser. Identifier et nommer des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres.

Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir Découvrir et observer les ressemblances et les différences entre les autres et soi – apprendre à ne pas s'en inquiéter.

Respecter les autres dans leur différence ; être respecté par eux. Comprendre ce qu'est un secret : à qui le confier ? pourquoi ?



Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable Vivre l'égalité entre les filles et les garçons et la liberté d'être soi-même dans les temps et les lieux de l'école. Découvrir les différentes structures familiales, leurs points communs et leurs différences. Identifier les adultes de confiance et apprendre à faire appel à eux. »

**\* Application ENT**

Nous nous sommes inscrits sur l'appli ENT école comme préconisé mais rien n'y paraît pour l'instant ?

*Cf. point n°7*

**\*Au vu de la diminution des aides pour les écoles à 4,5 j , un éventuel passage à 4 jours par semaine est envisageable pour la rentrée 2025 ?**

*Cf. point n°4*

A noter l'assemblée générale de l'AFPEL, le dimanche 24 novembre ...